



Affaire suivie par  
Ronan MARCEL  
☎ 02 98 10 34 14  
✉ [ronan.marcel@quimper-cornouaille-developpement.fr](mailto:ronan.marcel@quimper-cornouaille-developpement.fr)  
Ref : RM/BP-13-242

Monsieur Pierrick MASSIOT  
Président Conseil régional de Bretagne

Monsieur Patrick STRZODA,  
Préfet Région Bretagne

*Quimper, le 10 décembre 2013*

Objet : Pacte d'avenir pour la Bretagne, Contribution du Pays de Cornouaille

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet,

Le conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement, réuni hier lundi 9 décembre, a échangé sur le projet de Pacte d'avenir pour la Bretagne, actuellement soumis aux instances régionales en vue de sa très prochaine signature avec le premier ministre.

Reconnaissant que ce travail a dû être accompli en un temps très court pour vous-mêmes, vos services et tous les acteurs concernés, nous vous prions d'avance de bien vouloir nous excuser d'une contribution intervenant elle-même en toute fin de période préparatoire.

Au titre du Pays de Cornouaille, le conseil d'administration a porté attention au texte lui-même comme aux contributions déjà produites par les membres cornouillais du B16 et le Conseil général du Finistère, qui ensemble posent globalement bien les enjeux et perspectives d'une nouvelle page de développement pour la Bretagne, et créent l'attente d'un engagement rapide et déterminé de sa mise en œuvre.

Nous tenons cependant à appuyer ou compléter les contributions précitées sur les aspects suivants qui intéressent collectivement et au plus haut point le territoire cornouillais :

### **Agroalimentaire et agriculture**

La Cornouaille, berceau historique de l'agroalimentaire en Bretagne, offrant en outre l'ensemble des filières sur un même territoire, tient à affirmer que cette activité représente encore son meilleur avenir, avec des secteurs en souffrance qu'il faut aider comme le prévoit le Pacte mais aussi des secteurs sains et beaucoup de potentialités de développement.

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

▸ 3 rue Pitre Chevalier ▸ Le Marygold ▸ CS 40002 ▸ 29018 Quimper Cedex  
▸ Tél. 02 98 10 34 00 ▸ Fax : 02 98 10 34 10 ▸ [www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)

La démarche « ialys », engagée sur Quimper et la Cornouaille au service de toute la région, mérite ainsi d'être fermement appuyée dans l'ensemble de ses dimensions : développement du cluster impliquant entreprises et partenaires, montée en gamme du pôle de recherche – innovation – formation quimpérois, projet de centre grand public organisant la rencontre entre activités et population.

Les capacités de production agricole doivent être soutenues, avec une attention particulière aux bonnes conditions de renouvellement des générations d'exploitants et par ailleurs au système de formation, qui doit mieux ouvrir les esprits au choix des modes de pratiques et encourager le moindre usage de la chimie.

### **Maritimité**

Le pacte d'Avenir met en avant la mer comme enjeu pour la Bretagne et nous voulons nous y inscrire résolument.

La Cornouaille veut croire durablement en l'avenir de sa pêche, ses ports représentant collectivement la moitié de la pêche bretonne, 2.000 marins-pêcheurs et 8.000 emplois induits.

Pour ce faire, il faut en particulier s'attacher aux conditions de financement de bateaux neufs répondant aux exigences de sécurité, de durabilité et d'attrait de nouvelles générations de marins, et d'urgence bloquer la fuite des quotas qui doivent rester attachés au territoire et non plus valoriser la sortie de navires au détriment de candidats à un réinvestissement local.

D'autre part, le bon état d'équipement et d'outillage de nos ports reste primordial, parmi lesquels Concarneau présente un enjeu spécifique par le pôle de construction et réparation navale qui s'y est développé, porteur de 1.000 emplois sur site, et donneur d'ordres sur un territoire beaucoup plus large. Il devient urgent pour la sécurité de renouveler son outillage de levage des bateaux et nécessaire pour la compétitivité de couvrir sa cale sèche, questions vitales pour la pérennité de ce pôle de compétences d'intérêt régional.

### **Energie, bâtiment, tourisme**

La Cornouaille note avec satisfaction l'importance donnée par le Pacte d'avenir aux questions d'énergie et singulièrement d'aide à la rénovation énergétique des logements, notre territoire se caractérisant par sa proportion de maisons anciennes occupées par des personnes de condition modeste et par l'importance de son secteur du bâtiment.

Plus largement, nous souhaitons nous inscrire dans les priorités énergétiques régionales, avec des compétences sur le territoire en stockage de l'énergie et des perspectives en énergie marine renouvelable.

Le tourisme est enfin un secteur d'activité peu évoqué dans le Pacte d'avenir mais qui aura aussi besoin d'être relancé après des années difficiles. Nous voulons ici rappeler que la Cornouaille en constitue une destination primordiale pour la Bretagne et d'autre part que l'attractivité touristique est aussi facteur d'attractivité générale pour le développement économique du territoire.

## Prise en compte de la périphéricité

Nous terminerons enfin par les enjeux propres à notre éloignement, étant tout au bout de la Bretagne et la géographie de l'actualité économique montrant bien à quel point ceci doit être spécifiquement pris en compte. Dans un monde dominé par les flux, il nous faut ici d'autant plus de connexions à toutes les formes de grande vitesse.

Nous voyons donc avec intérêt la relance du dossier de LNOBPL au-delà de BGV qui nous mettrait nous aussi à 3 heures de Paris en TGV, mais en l'attente nous voulons souligner la nécessité d'assurer en le développant la pérennité de l'aéroport de Quimper Cornouaille, nécessaire à nos entreprises.


Sur le plan routier, il faut travailler à la desserte de Douarnenez, pôle majeur de l'industrie halioalimentaire en Bretagne et port à fort potentiel de développement, encore trop à l'écart du réseau des 4 voies.

Enfin sur le déploiement de Bretagne Très Haut Débit, nous réclamons toujours, depuis l'origine des réflexions, que son déploiement soit privilégié à partir de l'ouest breton, compensant notre supplément d'éloignement et le moindre bénéfice de BGV qui nous laissera à plus de 3 heures de Paris à la différence des territoires mieux situés en Bretagne. Nos collectivités sont prêtes à l'accompagner.

Ce sont là les points essentiels sur lesquels, après échange en conseil d'administration, les élus de Cornouaille souhaitent ensemble attirer votre attention, en complément bien sûr des contributions qui vous ont déjà été adressées par nos deux agglomérations membres du B16 et le Conseil général du Finistère.

En espérant, malgré les délais, votre meilleure attention et la prise en compte de ces éléments dans le cadre du Pacte d'avenir et de sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Bernard POIGNANT  
Président